

Doc 1 : Chaque français en produit plus de 370 kg par an, contre 345 kg il y a dix ans. Les consommateurs ne sont pas suffisamment incités à réduire le volume de leurs poubelles comme en témoignent la prolifération des sachets individuels et la culture du tout jetable. Dans l'alimentation : 25 dosettes de café génèrent dix fois plus d'emballage que le paquet traditionnel de 250 grammes.

Les serviettes jetables imprégnées de produit nettoient aujourd'hui la maison du sol au plafond : 4 foyers français sur 10 les utilisent régulièrement. Pourtant, un ménage qui n'utiliserait que des lingettes pour la maison (lingettes assouplissantes, détachantes, démaquillante etc.) dépense 1.108 euros de plus par an. Il produit 58 kg supplémentaires de déchets, dont la quasi totalité (55 kg) ne sont pas recyclés. D'après <http://www.notre-planete.info/>

Doc 2 : Lors du conseil communautaire du 5 juillet dernier, les élus de la Communauté d'agglomération GHB ont confié à la société VERDESIS l'installation, sur le site du Mentaure, d'une centrale qui devrait permettre, d'ici 2007, de produire et de vendre de l'électricité à EDF à partir du biogaz issu de la fermentation des matières organiques contenues dans certains déchets ménagers stockés sur place...

Edition spéciale de l'Agglo, « Pays d'Aubagne et de l'Etoile », septembre 2006.

Doc 3 : « Le tri-compostage, ce n'est pas une façon de se séparer de déchets dont on ne sait que faire. C'est la création d'une richesse supplémentaire. Le compost, s'il est d'excellente qualité, permet une revitalisation des sols, la création d'espaces verts, de coupe-feux, et pourquoi pas la réintroduction de l'activité pastorale dans nos massifs », pour avoir un compost de qualité, « il convient d'avoir une matière non polluée, donc un tri rigoureux »... Voilà donc un projet global de réduction, de tri et de valorisation de nos déchets, réalisé dans le cadre d'un service public, qui repose tant sur l'initiative collective qu'individuelle...

Edition spéciale de l'Agglo, « Pays d'Aubagne et de l'Etoile », septembre 2006



1. Combien de déchets les français produisent-ils par an ? pourquoi ?
Les français produisent plus de 370 kg par an de déchets. Les français produisent tant de déchets car ils recherchent la simplicité en utilisant des produits dont l'emballage est individuel ou qui sont à usage unique.
2. Docs 2 à 4 : Comment pourrait-on mettre en valeur nos déchets ?
Nous pouvons mettre en valeur nos déchets grâce à un tri sélectif rigoureux.
A partir du biogaz obtenu de nos déchets ménagers, nous produisons de l'électricité.
Nous pouvons aussi faire du tri-compostage qui est d'un excellent rapport qualité prix pour améliorer les sols
3. Quels sont les acteurs de concernés ?
Les acteurs concernés sont les citoyens, les entreprises telles que VERDESIS et EDF ou encore les collectivités territoriales, ici, le GHB.
4. Qui peut bénéficier de cette valorisation ?

Les citoyens bénéficient de cette valorisation car les coûts de la protection et de l'électricité sont moins élevés.
L'environnement profite de cette valorisation il supporte moins de pollution et les sols sont enrichis, les forêts sont mieux protégées contre le feu, les espaces verts sont plus nombreux ,... .
Des entreprises se développent grâce à une nouvelle activité. Cela crée des richesses et des emplois.

⇒ Cette valorisation rentre-t-elle dans un projet de développement durable ?

